

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-chalet-sur-dordogne.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que la taxe de séjour est à payer à part, au trésor public.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour les réservations location: Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

Les règlements par chèques vacances sont soumis à autorisation et à plafonnement de ce moyen de paiement. Aucune réduction sur le séjour ne sera offerte en cas d'utilisation de ce moyen de paiement.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date de début de séjour, seul l'acompte sera gardé, à moins de 30j de la date d'arrivée, la totalité du montant du séjour sera exigible.

Pour les réservations ACSI booking, ou autres opérateurs, se référer aux conditions spécifiques

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances :

- Emplacement camping : 3.5% du montant total
- Location Mobil- Homes : 3.5% du montant total

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 15h30 , les départs s'effectuent avant 10h

En camping les arrivées s'effectuent à partir de 13h30 , les départs s'effectuent avant 11h

3.2 Caution

Une caution de 450€ pour le matériel et 50€ pour le ménage par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée : caution par empreinte de carte bancaire uniquement, et signature. Elle sera caduque 24h après votre départ après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, il sera fait sans vous, photos à l'appui si dégradations.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après l'heure prévue entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 48h avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les chiens sont bienvenus sur le camping et dans certaines locations, les chats ne sont pas autorisés dans les locations, les animaux exotiques sont soumis à autorisation préalable. Les propriétaires des chiens ne doivent pas les autoriser à accéder aux lits et aux canapés. Les couettes et les couvertures fournies doivent être protégées des poils

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture et affiché à notre réception ainsi qu'aux règles générales fixées dans le livret d'accueil disponible à la Réception et sur notre site Internet

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Cahors .

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris. 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS Téléphone : 01 44 11 95 40